

# DES RUCHES AU LYCÉE

Lycée Marcel Sembat, Sotteville-lès-Rouen (76)



## LE LYCÉE EN BREF...

**TYPE D'ENSEIGNEMENT** : général et technologique / professionnel

**TERRITOIRE** : ☒ urbain ☐ rural ☐ périurbain

**EFFECTIF EN 2018** : 896 élèves, 169 personnels adultes

**INSCRIT DANS LA LABELLISATION E3D\* ?**

☒ Oui ☐ Non

**DATE D'ENTRÉE** : 2012 (mais engagement non formalisé depuis 2008)

**NIVEAU DE LABEL** : 3

**DÉMARCHE INSCRITE AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT**

☒ Oui ☐ Non

**COMITÉ DE PILOTAGE**

☒ Oui ☐ Non

Il se réunit une fois par an. Pour l'année 2018-2019, il sera relié au Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

## L'ACTION EN QUELQUES MOTS

L'action sur le thème de la ruche repose sur un enseignement à la fois théorique et opérationnel, proposé en option aux élèves.

**Théorique** : connaissance des abeilles, leur rôle dans l'équilibre des écosystèmes et de la biodiversité.  
**Opérationnel** : construction et installation de ruches dans le lycée qui accueilleront ensuite des abeilles, observations, récolte du miel...

**IMPLICATION DES ÉLÈVES**

☒ Oui ☐ Non



## L'ORIGINE DU PROJET

**ANNÉE DE LANCEMENT**

Depuis 2012, l'action est reconduite tous les ans

**CONTEXTE**

Le professeur qui pilote l'action est sensible aux causes environnementales et conscient du déclin de la biodiversité.

Apiculteur amateur, il souhaite partager et transmettre ses savoirs et compétences.

Cette action est menée dans le cadre de l'enseignement d'exploration « Méthodes et pratiques scientifiques » (MPS). Une option choisie par les élèves de seconde pour une durée de six mois. Pluridisciplinaire, cet enseignement permet aux élèves de découvrir à travers les mathématiques, les sciences physiques et chimiques et les Sciences de la Vie et de la Terre des réponses aux enjeux de notre société.



## OBJECTIFS ET ENJEUX

**ENJEUX IDENTIFIÉS ?**

- Mobilisation des équipes éducatives et des élèves autour d'un projet d'éducation au développement durable et de lutte contre l'érosion de la biodiversité liée aux activités humaines.
- Sensibilisation et éducation des élèves à la biodiversité.
- Contribution à la sauvegarde des abeilles et à leur valorisation : indispensables à la pollinisation des fleurs, les abeilles constituent un maillon essentiel de la chaîne qui maintient l'équilibre des écosystèmes.

**OBJECTIFS OPÉRATIONNELS RECHERCHÉS ?**

- Faire prendre conscience aux élèves qu'il est possible d'agir individuellement et collectivement.
- Installer des ruches dans le lycée dans le cadre d'un projet pédagogique.
- Se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets interdisciplinaires.

**TEMPS DE MONTAGE DU PROJET**

3 mois en 2012 pour le montage du projet

**DURÉE DE L'ACTION**

6 mois de janvier à juin chaque année

## DÉROULEMENT DE L'ACTION

Tout d'abord, plusieurs séances pédagogiques sur les abeilles et une visite de rucher ont permis aux élèves de collecter toutes les informations nécessaires pour construire et installer une ruche dans leur lycée.

Puis, répartis en six groupes de travail, les élèves, munis d'un cahier des charges, qui prend en compte toutes les contraintes biologiques et éthologiques des abeilles, ont pu imaginer un plan de rucher.

Parmi les propositions, certaines sont assez originales : construction d'une bi-ruche ou d'une ruche d'intérieur...

Ensuite, un vote a permis de choisir - parmi les six proposition - le rucher le plus efficient et réalisable. Le groupe élu devient alors chef de projet. Il soumet une liste d'achat de matériaux et un plan de montage pour la réalisation du futur rucher. Les cinq autres groupes deviennent les « petites mains ». Après avoir comparé plusieurs devis, c'est l'enseignant qui est chargé de l'achat de matériel. Les élèves ont ensuite construit trois ruches. Parmi elles, une seule est choisie pour y installer un essaim d'abeilles.

Ce projet a permis aux élèves d'autres établissements de venir observer les abeilles et de participer aux collectes de miel. Certaines récoltes peuvent atteindre jusqu'à 10 kilos ! L'occasion pour chaque élève de repartir avec un pot de miel.

À deux reprises, les élèves du collège voisin du lycée sont venus participer à cette visite, un moyen pour les enseignants de sensibiliser leurs élèves à la biodiversité et pour les lycéens de valoriser leur lycée.



## LES ACTEURS

### QUI A INITIÉ L'ACTION ?

Aurélien Hermier, professeur de SVT

### QUELLE EST L'ÉQUIPE PROJET ?

Aurélien Hermier et deux professeurs de mathématiques et de sciences physiques et chimiques.

### QUI A PARTICIPÉ À L'ACTION ?

90 élèves de seconde (6 groupes de 15 élèves), accompagnés des 3 professeurs.

### COMMENT LES ÉLÈVES ONT-ILS ÉTÉ IMPLIQUÉS DANS L'ACTION ?

L'enseignement MPS (Méthodes et pratiques scientifiques), à la fois théorique et opérationnel, implique davantage les élèves, qui prennent activement part au projet.



## MOYENS FINANCIERS ET TECHNIQUES

- Le lycée Marcel Sembat finance cette action : 100 € par ruche, 200 € d'entretien par an, 300 € de matériel.

Au départ, cette action a nécessité un investissement de 1 000 à 2 000 € pour l'achat de matériel : combinaisons, cire, sucre pour le nourrissage, enfumoir etc.

À savoir, la Région Normandie peut subventionner la partie investissement pour ce type de projet.

- En prévention, le lycée possède des médicaments (en cas de choc anaphylactique).

**Cette action est-elle inscrite dans un dispositif ou appel à projets régional, national ?**

☐ Oui ☒ Non



## BILAN

### RÉSULTATS QUALITATIFS ET/OU QUANTITATIFS

- Retours très positifs des élèves et des enseignants.
- Récolte de miel : 10 kg pour les bonnes années.

### ATOUTS

- Compétence en apiculture de l'enseignant de SVT.
- Soutien de la direction.
- Motivation des professeurs et des élèves.
- Espaces verts proches pour que les abeilles puissent butiner au sein même du lycée.
- Salle de classe communiquant directement avec le/les ruchers, et les toitures végétalisées.
- Les abeilles profitent de l'environnement floral des toitures végétalisées du lycée.

### CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

Cette action nécessite 10 à 15 heures supplémentaires pour l'enseignant.

### POINTS DE VIGILANCE

Pour répondre à la législation, les ruches sont placées hors de portée des lycéens, de l'équipe pédagogique et administrative.

Les distances d'éloignement varient d'un département à l'autre. Pour information, se référer aux Code rural et aux arrêtés préfectoraux.

Il est nécessaire de déclarer les ruches sur le site du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/exploitation-agricole/obtenir-un-droit-une-autorisation/article/declarer-des-ruches-294>



## PERSPECTIVES

Cette option MPS qui n'est plus au programme sera remplacée sous une autre forme (exemple : Club).



## COMMUNICATION

- Action valorisée sur le site internet du lycée : <http://sembat-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article167>
- Action valorisée sur le site internet du professeur de SVT : <https://sites.google.com/site/hermiersvt/biodiversite-locale/les-abeilles>

### CONTACTS

Aurélien Hermier, professeur de SVT  
Courriel : [hermier.aurelien@gmail.com](mailto:hermier.aurelien@gmail.com)

Courriel du lycée : [ce.0760110g@ac-normandie.fr](mailto:ce.0760110g@ac-normandie.fr)  
Tél. du lycée : 02 32 81 50 50



## AUTRES FICHES

### SUR LE MÊME THÈME

- Une ruche dans la classe – Lycée Jean Prévost, Montivilliers

### DANS LE MÊME LYCÉE

- Semaine de la mobilité citoyenne
- Une mini-entreprise pour lutter contre le gaspillage alimentaire



## ILS TÉMOIGNENT...

« L'aspect concret et pratique du projet est un atout pour beaucoup d'élèves : les « manuels » trouvent ici une source d'épanouissement qu'ils n'ont pas forcément dans les autres disciplines. »

Aurélien Hermier, professeur de SVT.



## POUR ALLER PLUS LOIN

**Vous souhaitez mettre en place une action, impliquer votre établissement ou sensibiliser les élèves sur le développement durable ou la biodiversité ?**

Contactez le **GRAINE Normandie**, réseau régional des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)

<https://graine-normandie.net>

Tel : 02 31 95 30 64

Courriel : [infos@graine-normandie.net](mailto:infos@graine-normandie.net)

**Les centres de documentation en Normandie**

• **À Caen, le CPIE Vallée de l'Orne**

Enceinte de l'Abbaye aux Hommes - 14054 Caen

<http://www.cpievdo.fr/centre-de-ressources>

• **Les ateliers du Réseau Canopé**, réseau d'accompagnement pédagogique de la communauté éducative - <https://www.reseau-canope.fr>

**Vous souhaitez emprunter des expositions de l'ADEME ou disposer de ses guides pratiques ?**

• **À Caen, le CPIE Vallée de l'Orne**

Enceinte de l'Abbaye aux Hommes - 14054 Caen

<http://www.cpievdo.fr/centre-de-ressources>

• **À Rouen, l'ANBDD (Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable)**

L'Atrium - 115 boulevard de l'Europe - 76100 Rouen

<https://www.anbdd.fr>

## \* LE LABEL E3D

Le label « E3D École/Établissement en démarche de développement durable » est attribué aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis qui **entrent en démarche globale de développement durable**.

La démarche des écoles et établissements labellisés E3D prend explicitement en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie, voire d'autres dimensions, propres au développement durable. Elle est présentée au conseil d'école ou d'administration pour être **inscrite dans le projet de la structure scolaire**. L'ensemble de la communauté éducative est associé à cette démarche.

L'obtention de ce label ne constitue pas un aboutissement, mais elle est surtout la marque d'une volonté de s'inscrire dans une démarche d'**amélioration continue**.

**Trois niveaux de labellisation E3D existent :**

1. Engagement de la démarche
2. Approfondissement
3. Déploiement

<http://www.education.gouv.fr>

<http://www.ac-normandie.fr>

(Rechercher : « Développement durable »)

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



En 2015, les pays membres de l'Organisation des Nations Unies ont adopté le **Programme de développement durable** à l'horizon 2030 et ses **17 objectifs** de développement durable (ODD).

Ces derniers nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux **défis mondiaux** auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les ODD font l'objet d'appropriations nationales sous la forme des « **Agendas 2030** ».

Ils confèrent une nouvelle dimension à l'éducation au développement durable, et un sens planétaire à la mission propre de l'Éducation nationale.

• **Communauté normande des objectifs de développement durable (CNODD)** - <https://www.cnodd.fr>

• **Site de l'ONU sur les ODD**  
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr>

• **Agenda 2030 en France** - <https://www.agenda-2030.fr>

